

L'Evolution de la négation française

Anne Sheriff

Colorado State University

Tous les étudiants du français dès leurs premiers cours apprennent le moyen pour mettre une phrase au négatif. On met le 'ne' et le 'pas' autour du verbe conjugué. Pour mettre un infinitif au négatif, on met le 'ne' et le 'pas' avant l'infinitif. Ensuite, ils apprennent tous les autres petits mots qui donnent des nuances différentes à la négation. Ces étudiants remarquent souvent qu'il est possible d'omettre le 'ne' quand on parle. En français parlé, on utilise le 'ne' de moins en moins, mais par quels autres moyens la négation française a-t-elle changé ? Ici, on trace l'évolution de la négation française du latin jusqu'aujourd'hui en examinant les changements de cette structure grammaticale et plusieurs études récente pour émettre une hypothèse de son avenir.

Le français est, en fait, l'exemple typique du cycle de Jespersen. Cette hypothèse formulée par Jespersen repose sur « un cycle d'affaiblissement puis de renforcement des termes de négation » (Martineau et Déprez, 2004, p. 37). Jespersen (1917) décrit le cycle négatif en disant :

the original negative adverb is first weakened, then found insufficient and therefore strengthened, generally through some additional word, and this in turn may be felt as a negative proper and may then in the course of time be subject to the same development as the original word (p. 4).

Pour Jespersen, ce cycle a trois étapes. Dans la première étape, on a un seul mot négatif. Par exemple, en français « je *ne* dis, » ou le 'ne' est un mot négatif qui n'a pas besoin d'autre mot. Dans la deuxième étape, on ajoute un mot renforçateur au premier mot négatif « je *ne* dis *pas*. » Dans la troisième étape, on n'a plus besoin du premier mot négatif « je dis *pas*. » Si le français suit le cycle Jespersen, on verra toutes ces étapes pendant l'évolution de la langue française et ces constructions sera acceptées par les grammairiens comme grammatical.

En latin, il y avait un mot pour rendre une phrase négative, le 'non' qu'on plaçait devant le verbe. La phrase « non dico » (Martineau et Déprez, 2004) en latin montre le mot négatif ('non') dans sa place normale. Au début de la langue française, elle garde ce 'non.' Dans son étude du placement du 'non/ne...pas' et d'un verbe et son complément, Pearce (1991) n'a pas trouvé de 'ne' avant le quatorzième siècle. Elle n'a que des exemples du 'non' pour la fin du treizième siècle et après cette époque, le 'ne' commence à devenir de plus en plus apparent. De plus, Larrivée (2011) trouve que 'non' modifie le plus souvent 'avoir,' 'être,' 'faire' et les infinitifs avant la grande arrivée de 'ne.'

Dès le quatorzième siècle, on voit la croissance du négatif 'ne.' Bien qu'on trouve toujours le 'non' pendant plusieurs siècles, le 'ne' commence à prendre sa place en moyen français. Quand le 'ne' entre dans la langue, on commence à voir des situations spécifiques dans lesquelles on trouve 'non' ou 'ne.' En ancien français après l'apparition du 'ne,' on trouvait 'non' avec la majorité des verbes finis, des verbes modaux, et 'avoir,' 'être,' et 'faire' comme cela a déjà été mentionné (Larrivée, 2011). Par contre, en moyen français, on commence à favoriser le 'ne' et on trouve des contextes plus spécifiques où il faut utiliser 'non' au lieu du 'ne.' Ces contextes incluent les usages comme un préfixe, un membre d'un constituant, un contrastif, un rhème et pour remplacer toute une phrase. Larrivée (2011) donne des exemples pour chacun de ces usages :

Un préfixe

Les gens de bas estat, noiseux, rioteux et **non** sachans de la guerre [Monstrelet]

Un membre d'un constituant

Il enclinerent le roi, et **non** plus avant [Froissart]

Un Contrastif

Laquelle chose seroit grant paine de escrire et **non** de lire [Morée]

Un rhème

que onques ne furent aperceü ne sani, si **non** a l'endemain [Morée]

Un remplaçant de toute une phrase

et le fist lever de court, vousist ou **non** [Froissart] (p. 1991).

En regardant ces phrases, on voit qu'il y a aussi des 'ne' dans des phrases où on trouve le 'non.' Ce qui montre que l'usage du mot négatif n'est pas un choix de l'écrivain mais une exigence du contexte. De plus, en moyen français, on commence à favoriser le 'non' pour les verbes non-finis, c'est-à-dire les infinitifs et les participes, et à favoriser le 'ne' pour les verbes finis avec lesquels on mettait au négatif avec le 'non' en ancien français (Larrivée, 2011).

Ce remplacement du 'non' par 'ne' est parallèle à un autre changement qui se faisait à cette époque ; systématiquement, on remplaçait des pronoms toniques avec des formes clitiques, c'est-à-dire 'pour moi veoir' a changé à 'pour me voir' (Pearce, 1991). Ce changement donne une explication de pourquoi on a réduit le 'non' au 'ne' qui est plus faible phonétiquement que 'non.' Par contre, c'est cet affaiblissement qui déclenche le cycle Jespersen qui mène à l'introduction de petits mots renforçateurs à la négation.

Après que la forme faible de la négation devient la forme préférée, on doit renforcer la négation avec un nouveau mot. En moyen français pour que la négation ne perde pas sa force, on ajoute des petits mots après le verbe qui soulignent la négation. Ces mots étaient toujours des mots qui indiquaient une petite quantité de quelque chose, tel que 'mie,' 'goutte,' 'point,' et 'pas' (Coverney, 1990). Selon Mosegaard Hansen (2012) « the standard clause negator *pas* competed throughout the medieval period with *mie...point...* and to a lesser extent *goutte* not to mention a

host of other, significantly less grammaticalized elements » (p. 88). Bien que ces quatre mots qui soulignaient la négation aient été les plus communs, il y avait un tas d'autres mots qu'on utilisait pour cet objet. En fait, on a trouvé au moins quatre cents mots minimisants qui servaient à renforcer la négation du 'ne' (Larrivée, 2010). On se servait de ces mots avec des verbes qui leur étaient directement liés thématiquement. Alors on utilisait le 'pas' avec le verbe 'marcher,' et la phrase 'ne marcher pas' voulait dire 'ne faire même pas un pas' en moyen français (Larrivée, 2010). Ces nouveaux mots donnaient plus de force au 'ne' qui était affaibli par rapport au 'non' qu'il remplaçait.

A cette même époque, on commençait à utiliser des mots qui avaient une valeur positive en ancien français dans des contextes négatifs. 'Alcuns,' ou 'aucun' en orthographe moderne, avait une valeur positive au début, ainsi que 'rien.' Ensuite, ils ont pris une coloration négative parce qu'on les employait de plus en plus dans des contextes négatifs indéfinis. Marineau et Déprez (2004) qui explique ce changement donnent aussi des exemples. « Mais alcuns qui vit esbuschier, le curut al rei acuinte » montre la valeur positive de 'aucun' et « le roi...doubtant aucun inconvenient, l'en fist retraire » (p. 33) montre l'apparence de la nuance négative que ce mot acquiert. En français classique, on emploie ces mots comme termes de polarité négative, c'est-à-dire qu'ils devaient être utilisés dans des contextes négatifs, mais qu'ils n'étaient pas des négatifs en eux-mêmes. Pendant le dix-huitième siècle, ils perdent leur usage comme terme de polarité au profit de l'usage comme terme négatif, selon Marineau et Déprez (2004) « probablement à cause de la cooccurrence de plus en plus fréquente de ces termes avec la particule *ne* » (p. 41).

'Rien' et 'aucun' ne sont pas les seuls mots négatifs d'aujourd'hui qui ont évolué. Mosegaard Hansen (2012) explore le remplacement de 'onques,' qui n'existe plus aujourd'hui,

avec 'jamais.' Mosegaard Hansen a examiné deux corpus, un d'ancien français, le BAF, et un de moyen français, le BMF. De ces deux corpus, on voit qu'en ancien français, on préfère 'onques' plus que 'jamais,' mais en moyen français, on trouve le même nombre d'apparitions de 'jamais' que 'onques' (Mosegaard Hansen, 2012, p. 80). A cette époque, on utilisait 'jamais' avec les temps futurs et 'onques' avec les temps passés. Tel que l'exemple de 'rien' et 'aucun,' 'jamais' avait eu une fonction de terme de polarité négative mais a gagné la fonction de terme négatif au cours du quinzième siècle. Pendant ce temps, 'onques' était remplacé petit à petit par ce 'jamais' qui était un mot-N. Des adverbes négatifs, tel que 'jamais,' 'rien' et 'aucun,' ont continué à évoluer alors qu'ils gagnaient plus d'importance en tant que partie nécessaire de la négation française.

Suite à l'apparition des petits mots emphatiques, la puissance du 'ne' continue à s'affaiblir. En fait, le 'ne' s'est affaibli jusqu'à ce qu'un mot emphatique devienne obligatoire en français. A partir du quinzième siècle, le 'pas,' le 'point' et le 'mie' deviennent les formes les plus communes des mots minimisants. De plus, ils ne sont plus contraints à des verbes de thèmes spécifiques. On peut les utiliser avec n'importe quel verbe (Mosegaard Hansen et Visconti, 2012). On ne trouve que ces trois parmi tous qu'on considère des mots négatifs, parce qu'ils sont les seuls qu'on trouve dans des textes légaux de l'époque (Larrivée, 2010). De ces trois mots négatifs, on utilisait le 'pas' le plus fréquemment parce qu'il a perdu son côté emphatique, et alors 'ne...pas' est devenu la forme la plus commune de la négation française. Avec la standardisation de 'ne...pas' comme la forme plus commune de la négation et la nécessité grammaticale de grouper le 'ne' avec n'importe quels autres mots négatifs, on entre dans l'étape 3 du cycle de Jespersen, illustré par la phrase « je ne dis pas » (Mosegaard Hansen, 2012, et Mosegaard Hansen et Visconti, 2012). Dans cette phrase, aucune partie de la phrase

n'est facultative. On doit prononcer et écrire le 'ne' et le 'pas,' c'est-à-dire la particule négative et l'adverbe négatif. Puisque les langues, le français inclus, sont toujours en train d'évoluer, la négation continue à changer et à devenir la forme négative qu'on entend souvent aujourd'hui.

Quand une forme négative a deux parties telles que la négation française, une de ces deux parties devient redondante. En français, pour que cette redondance devienne apparente, il a fallu que le 'pas' ou un autre adverbe négatif soit obligatoire dans tous les contextes syntaxiques. Puisque le 'pas' est un mot négatif qui a toujours une qualité négative, les deux mots, le 'ne' et le 'pas' portent une valeur de négation. Une partie redouble la négation exprimée par l'autre partie, donc on n'en a pas besoin pour comprendre qu'une phrase est négative (Ashby, 1981). La loi du moindre effort explique pourquoi on décide de n'utiliser qu'un des deux mots. Il est plus facile de dire un mot au lieu de deux. En français, on voit la disparition de la particule négative dans la langue parlée. Ce phénomène est dû à la redondance de la négation française. De plus, le 'ne' est devenu le mot faible. Il ne porte plus un sens important à une phrase. Les mots tels que 'jamais,' 'personne,' 'aucun' et 'rien' change le sens de la négation en relation du 'pas,' mais le 'ne' reste la même. Puisque ces mots expliquent quelle partie de la phrase est négative, leur sens est essentiel à la phrase et on ne peut plus laisser tomber cette deuxième partie de la négation française.

Outre cette redondance, on postule que le changement de l'accent en français a aussi porté à la perte de 'ne.' En ancien français, tous les mots avaient un accent tonique, mais en moyen français, on commence à voir l'accent à la fin d'un groupe syntaxique amenant le 'ne' a ne plus avoir d'accent ; sa prononciation devient donc /nə/ au lieu de /nø/. Ce phénomène est suivi par le commencement de la suppression de schwa qui réduit le 'ne' même (Martineau et Mougeon, 2003). Par conséquent, le 'ne' est devenu si affaibli qu'on commence à le supprimer.

Par contre, ce n'est pas un phénomène récent. En fait, on remarque la perte du 'ne' dès le dix-septième siècle bien que le 'pas' n'ait pas toujours été obligatoire même à cette époque (Ashby, 1981). De plus, dans des transcriptions des paroles de Louis XIII de 1605 à 1611, quand il était jeune enfant, on voit qu'il supprimait le 'ne' systématiquement (Martineau et Mougeon, 2003). Avant le dix-neuvième siècle, on voyait l'effacement du 'ne' plus souvent dans la langue parlée des enfants et des basses classes (Mosegaard Hansen et Visconti, 2012). Ensuite, au dix-neuvième siècle, on ne peut plus nier que le français est arrivé à l'étape quatre du cycle de Jespersen. Cette étape est illustrée par la phrase « je (ne) dis pas » où on peut dire le 'ne' ou on peut le supprimer. Cependant, à cette époque comme aujourd'hui on l'écrivait toujours.

Des linguistes ont mené plusieurs études qui illustrent qui et quand on supprime le 'ne' en français moderne de France et du Québec. En examinant cette recherche, on peut commencer à formuler des hypothèses sur ce qui va se passer dans l'avenir de la négation française. Ashby (1981) a étudié un corpus de trente-cinq entretiens avec des Tourangeaux. On le considère comme étant un français non-marqué, sans beaucoup de différences du français de référence (Ashby, 1981, p. 676). Il étudie la suppression de 'ne' dans les paroles de plusieurs groupes. Il a trouvé qu'il est plus probable que les jeunes personnes vont supprimer le 'ne' que les personnes plus âgées. Il suggère que ces données nous montrent que c'est un phénomène plus récent (Ashby, 1981), mais Martineau et Mougeon (2003) pensent que le français de référence influence moins les jeunes que les personnes plus âgées qui veulent rester plus proche du standard. D'autres études examinées par Coveney (1990) correspondent avec ce qu'Ashby (1981) a trouvé. Il suggère que c'est à cause de la tendance des personnes plus âgées de parler dans un registre plus formel et que l'omission du 'ne' marque l'informalité des paroles.

Ashby (1981) a aussi regardé l'effet de la classe sociale d'une personne sur leur tendance d'omettre ou de retenir le 'ne.' Il a trouvé que les personnes des classes basses omettent le 'ne' plus souvent que la classe moyenne et les classes hautes. Celles des classes les plus hautes sont les personnes qui retiennent le 'ne' le plus, avec la classe moyenne au milieu. Dans ses propres recherche, Coveney (1990) trouve aussi que les classes basses omettent plus souvent le 'ne' que les classes hautes. Encore une fois, les classes hautes parlent dans un registre plus formel et elles retiennent alors le 'ne' qui marque la formalité. Larrivée (2010) présente une expérience qui montre cet effet. Il explique qu'un groupe de chercheurs a demandé à des groupes d'enfants français de faire semblant qu'ils étaient des dames élégantes dans un restaurant chic. Quand les enfants ont commencé à parler, ils ont commencé à produire un tas de marqueur de la formalité, y compris le 'ne' inclus. Puisque ces enfants omettaient le 'ne' avant qu'on leur ait donné ce scénario, cette expérience montre qu'on voit la rétention de la particule négative comme un moyen d'élever le registre de ses propres paroles.

La dernière partie d'étude d'Ashby (1981) compare la rétention du 'ne' des deux sexes. Il trouve que les femmes omettent le 'ne' plus souvent que les hommes. Selon Ashby (1981) « women most typically do lead linguistic change ; hence the generally lower rate of *ne* retention among women in the Tourangeaux data is not surprising » (p. 686). Cependant, il y avait deux groupes dans l'étude d'Ashby qui ont retenu le 'ne' plus que les hommes. C'était les femmes plus âgées de la classe moyenne et des classes hautes. Les hommes des deux groupes respectifs ont omis le 'ne' plus que ces femmes. Ashby explique cette différence en pensant que ces femmes voulaient préserver le prestige gagné en retenant le 'ne' parce qu'elles parlaient à un professeur d'université américain. Elles voulaient se montrer capables de parler un français standard d'un registre plus formel. Par contre, il y a une incohérence avec la recherche de

Coveney (1990) qui explique qu'il n'y a pas de grande différence entre les tendances des hommes ou des femmes et que les femmes gardent leur parole plus proche au standard que les hommes. Il est possible que le fait que les femmes omettent plus fréquemment le 'ne' marque cette omission s'est incorporée tout à fait dans la langue française.

Au Québec, par contre, on a tendance à supprimer le 'ne' de négation dans presque toutes les phrases. Dans l'étude de Martineau et Mougeon (2003), ils ont trouvé qu'au dix-neuvième siècle et au vingtième siècle, on laissait tomber le 'ne,' même dans des contextes écrits et informels tels qu'un journal intime ou des lettres. Dans ces deux formes écrites, Martineau et Mougeon (2003) ont trouvé qu'entre 30 et 40% des 'ne' étaient omis (p. 136). A l'oral, au Québec, on supprime encore plus les 'ne'. Dans des pièces de théâtre du dix-neuvième siècle examinées par Martineau et Mougeon (2003), ils ont trouvé que dans certaines, on omettait 100% des 'ne' et dans d'autres, le taux des 'ne' omis n'était que 17% pourcent (p. 136). Coveney (1990) a trouvé que les québécois ne retiennent le 'ne' que dans 0,5% des cas quand ils parlent. De plus, dans l'étude de Sankoff et Vincent (1980) quarante-cinq des soixante personnes interviewées n'ont pas du tout utilisé la particule négative dans des entretiens qui duraient au moins une heure. Comme l'ont suggéré Martineau et Mougeon, cette différence entre le français du Québec et le français de France en relation avec l'omission du 'ne' peut être liée au français que les premiers colons parlés. Ces colons venaient des classes moyennes, alors leur français n'était pas le français de la haute société qui est devenu la base pour le français de référence d'aujourd'hui. Parce qu'ils sont venus au Québec au dix-septième quand on commençait à laisser tomber le 'ne,' il se peut que les gens qui sont venus au Québec soient une partie du groupe qui omettait le 'ne.' Si cela est vrai, il nous donne la source de la perte plus

rapide du 'ne' au Québec qu'en France. Ce manque presque totale du 'ne' peut illustrer ce qui va se passer au français de France dans l'avenir.

Les enfants français omettent le 'ne' systématiquement. En fait, ils ne commencent pas à prononcer le 'ne' dans des phrases négatives avant le début de l'école (Coveney, 1990). Parce qu'on sait que les enfants sont capables d'apprendre des structures syntaxiques qui sont assez compliquées, on sait que la cause de ce phénomène n'est pas qu'ils n'arrivent pas à comprendre la forme de la négation mais que leurs parents n'utilisent pas non-plus cette forme et donc ils ne l'acquièrent pas. Ce manque d'acquisition de la négation chez les enfants expose l'utilisation et la rétention du 'ne.'

En examinant l'évolution de la négation française, on voit l'avenir de cette forme. Le français est l'exemple typique du cycle de Jespersen. A ces débuts, le français consistait en un mot négatif qui se plaçait devant le verbe. Ensuite, avec l'affaiblissement de ce mot, 'non,' à 'ne,' on a vu l'apparition des adverbes négatifs qui renforçaient la négation et le sens du verbe. La prochaine étape a rendu ces mots renforçateurs obligatoires. Alors on arrive au présent où le français est arrivé à la quatrième étape où la particule négative est facultative dans des phrases (Mosegaard Hansen, 2012). En regardant la place du 'ne' au Québec et dans la parole des enfants avant d'aller à l'école, on voit que le 'ne' se perd petit à petit au français. Dans l'avenir, on va trouver qu'on n'a plus besoin du 'ne' à l'écrit comme à l'oral et le français sera arrivé à la cinquième étape du cycle de Jespersen, où il n'y a qu'un mot négatif qui est postposé. Si on regarde les créoles français, ils nous montrent la dernière étape du cycle de Jespersen où le mot négatif devient préposé. On voit ce placement dans le créole louisianais, dans la phrase « mo pa di » (Mosegaard Hansen et Visconti, 2012, p. 455). Il se peut qu'un jour le français continue à se

transformer jusqu'à ce que le mot négatif se place encore une fois devant le verbe et complète le cycle de Jespersen et alors on peut le recommencer.

Ressources

- Ashby, W. J. (1981). The Loss of the negative particle *ne* in French: A syntactic change in progress. *Language*, 57(3), 674-687.
- Coveney, A. (1990). The Omission of NE in Spoken French. *Francophonie*, 1(1), 38-43.
- Jespersen, O. (1917). *Negation in English and other languages*. Copenhagen: Host & Son.
- Larrivé, P. (2010). The pragmatic motifs of the Jespersen cycle: Default, activation, and the history of negation in French. *Lingua*, 120, 2240-2258.
- Larrivé, P. (2011). The role of pragmatics in grammatical change : The case of French preverbal *non*. *Journal of Pragmatics*, 43, 1987-1996.
- Martineau, F. et Viviane, D. (2004). Pas rien/Pas aucun en français classique : variation dialectale et historique. *Langue Française*, 143, 33-37.
- Martineau, F. et Mougeon, R. (2003). A Sociolinguistic Study of the Origins of *ne* Deletion in European and Quebec French. *Language*, 79(1), 118-152.
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2012). On the evolution of temporal *n*-words in Medieval French. *Language Sciences* 34, 76-91.
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2012). The evolution of negation in French and Italian: Similarities and differences. *Folia Linguistica*, 46(2), 453-482.
- Pearce, E. (1991). Tense and negation: competing analyses in Middle French. *Proceeding from the annual meeting of the Chicago Linguistic Society*, 27(2), 218-232.
- Sankoff, G. et Vincent, D. (1980). L'emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal. *Le Français Moderne*, 45, 243-256.